



GLOBAL COMPACT

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS



FULL ACE 



Network France



SOMMAIRE

DECLARATION DU DIRIGEANT	3
LE GLOBAL COMPACT	4
PRÉSENTATION	5
LES 10 PRINCIPES MAJEURS	6
POURQUOI SOMMES NOUS ENGAGÉS ?	7
FULL ACE	8
QUI SOMMES NOUS ?	9
NOS VALEURS	10
QU'EST-CE QUE LA RSE ?	11
NOTRE ENGAGEMENT EN RSE	13
PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME	14
PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL	20
PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT	34
PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	46
REMERCIEMENTS	50



DECLARATION DU DIRIGEANT

Au nom de la société FULL ACE et de l'ensemble de ses parties prenantes je réaffirme notre engagement à soutenir les dix principes du pacte mondial des Nations Unies et à mettre en place l'ensemble des initiatives liées au développement durable.



Depuis maintenant plus de trois ans nous affirmons notre engagement et mettons en place différentes solutions permettant de faire évoluer notre engagement RSE sur quatre axes majeurs :

L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉLIORATION DE NOTRE EMPREINTE VERTE

- La réduction de nos rejets & émissions de CO²
- La sensibilisation des salariés

LES DROITS DE L'HOMME POUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN ÊTRE DE NOS DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

- L'amélioration du lieu et des conditions de travail
- Diminuer les risques au travail

LA MAIN D'ŒUVRE ET LA NON DISCRIMINATION

- La mise en place d'outil et de procédures
- L'analyse et le suivi des collaborateurs

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA LOYAUTÉ DANS LES AFFAIRES

- La réalisation de chartes
- La mise en œuvre de moyens pour lutter contre la corruption

Nous vous invitons à découvrir notre COP mettant en avant ces différentes actions.

Je m'engage à entretenir la culture d'entreprise et à mettre à disposition les moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs portés et pilotés par le management de l'entreprise permettant à chaque collaborateur de contribuer à cette démarche

« Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde. »

Gandhi

Patrick LAPORTE



LE
GLOBAL
COMPACT

LE GLOBAL COMPACT PRÉSENTATION

Le Global Compact ou pacte mondial est un mouvement créé en janvier 2000 sous l'impulsion des Nations Unies.



Ce pacte a pour but « d'unir la force des marchés à l'autorité des idéaux individuels » afin de responsabiliser les entreprises et organisations. En d'autres termes d'améliorer la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



Le GLOBAL COMPACT s'articule autour de 10 principes que l'entreprise volontaire se doit de respecter via différents leviers qu'elle doit mettre en place. (voir les 10 principes page 7)

17 ANS
D'EXPÉRIENCE

14 000
PARTICIPANTS

PRÉSENCE
160 PAYS

i LE SAVIEZ VOUS ?

Le Global Compact est structuré autour de réseaux locaux afin d'ajuster les priorités et les opérations en fonction des réalités sociales, culturelles et politiques. En France, l'association Global

Compact France anime le réseau et porte son soutien aux adhérents. Ainsi en 2007, 89 États disposaient de réseaux établis. Il y en a aujourd'hui 101.

LE GLOBAL COMPACT

LES 10 PRINCIPES MAJEURS

DROITS DE L'HOMME

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
- 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

MAIN-D'ŒUVRE

- 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

- 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



LE GLOBAL COMPACT POURQUOI SOMMES NOUS ENGAGÉS ?

Contribuer au cadre d'engagement universel de l'ONU et promouvoir ses objectifs :

- Donner une réelle valeur ajoutée à notre démarche.
- Bénéficier d'outils de ressources mais aussi de formations réalisées par le Global Compact
- Appeler nos équipes à s'investir autour d'un projet commun.



Devenir un acteur important d'un réseau stimulant :

- Profiter d'un suivi individuel et collectif
- Dialoguer avec nos parties prenantes et échanger nos expertises avec les participants
- Valoriser la performance de notre organisation





FULL ACE 

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry

FULL ACE QUI SOMMES NOUS ?

FULL ACE est une centrale d'achats et de services spécialisée dans le domaine de l'objet publicitaire et du packaging, pour 23 agences adhérentes et plusieurs grands comptes.

NOS COMPÉTENCES

Achat et sourcing

Marketing et communication

Design produits et création

Solution Web, SEO, PAO

Administratif et financier

Administration des ventes
et chef de projet

Logistique et stockage

Démarche RSE et qualité

45
COLLABORATEURS

20 ANS
D'EXPÉRIENCES

PLUS DE
4000 CLIENTS

LE GLOBAL COMPACT

NOS VALEURS

PRENDRE SOIN DE NOS PARTENAIRES

Pour FULL ACE le bien-être de tous ses collaborateurs (salariés, fournisseurs, sous-traitants...) est fondamental. Nous plaçons l'humain au cœur de nos préoccupations.

S'ADAPTER AUX EVOLUTIONS

A l'écoute de ses clients, du marché et de ses partenaires, notre entreprise est sans cesse à la recherche d'innovations, de nouveaux produits et de services afin d'anticiper les besoins à venir.



CONSEIL ET SUIVI CLIENT

Nous favorisons l'écoute de nos clients de façon à s'adapter à leurs besoins et leur apporter un conseil adéquat.

UN ENGAGEMENT RSE

FULL ACE favorise les dimensions écologiques, économiques, et éthiques dans ses différentes stratégies. L'équipe FULL ACE s'inscrit dans une démarche de développement durable.



« Chacun est responsable de la planète et doit la protéger à son échelle. »

Yann Arthus Bertrand

FULL ACE

QU'EST-CE QUE LA RSE ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) s'inscrit dans la déclinaison du développement durable à l'échelle d'une société ou d'une organisation. Elle se construit autour de 3 dimensions :

ENVIRONNEMENTALE

Les enjeux environnementaux sont centraux dans le cadre de la RSE. Et pour cause, de plus en plus de sociétés introduisent les préoccupations environnementales dans leurs processus de gestion interne pour diminuer leurs déchets, leurs consommations ou encore leurs empreintes sur l'environnement.

La norme ISO 14001 a d'ailleurs été spécialement créée pour aider les différentes sociétés à mettre en place un enseignement de management environnemental dans le cadre d'une démarche RSE.

Cette dimension peut se décliner sous plusieurs perspectives, voici quelques exemples :

- Mettre en place un programme de réduction des déchets dans l'entreprise.
- Mettre en place le recyclage.
- Développer un plan de déplacement d'entreprise pour favoriser les transports non-polluants.
- Etablir un plan de réduction des consommations énergétiques.



SOCIALE

Cet axe met en avant l'Homme dans la société, son rôle et le bien vivre ensemble. Toute entreprise défend des principes et valeurs auprès de ses différentes parties prenantes (employés, prestataires, fournisseurs...) et a un rôle à jouer au sein d'une société. Cela peut se définir via plusieurs points :

- Aider des associations à finalité sociale grâce au mécénat.

- Faire du mécénat de compétence (mettre à disposition ses salariés pour aider les associations).
- Participer à des programmes humanitaires (financièrement ou logistiquement).

Établir une charte éthique contre la corruption (*voir : Le développement des comités d'éthique et de gouvernance dans les entreprises*).



ECONOMIQUE

Pour faire face à la globalisation et aux évolutions du marché, les entreprises et les PME devront s'adapter aux mutations des secteurs de l'économie pour rester économiquement viables, innovantes et améliorer les processus de production, économes en ressources naturelles et énergétiques, respectueuses de leur capital humain, éthiques d'un point de vue business et sociétal.

FULL ACE

NOTRE ENGAGEMENT EN RSE

Au sein de FULL ACE nous réalisons chaque année différentes réunions auprès de nos équipes. L'objectif varie selon l'objet de la réunion. Ainsi tous les deux mois nous mettons en place une réunion DP (Délégué du Personnel) permettant à chacun de proposer des améliorations autour de l'entreprise.

Nous réalisons également des réunions par service pour comprendre et déceler les axes d'améliorations pour le quotidien des salariés. Lors de ces réunions nous attendons une participation active de la part de chacun.

Pour les plus « timides » nous avons mis en place une boîte aux lettres permettant de donner des idées ou suggestions de manière anonyme.

Nos différentes actions ne pourraient être réalisées sans la bonne volonté des parties prenantes de FULL ACE. De plus, afin de vérifier le bon fonctionnement du respect de nos engagements mais aussi pour trouver de nouveaux projets une personne est dédiée sur l'année à la gestion de ces projets.

UN ENGAGEMENT RENDU POSSIBLE PAR NOS SALARIÉS

Il nous a semblé évident d'échanger avec l'ensemble des salariés sur l'importance de l'engagement que nous devons avoir vis-à-vis du développement durable afin de créer une dynamique autour de cette thématique...



Contrôle permanent de la marchandise (qualité, conformité)



Plusieurs chartes créées sont transmises à nos parties prenantes



Pérenniser et développer notre entreprise



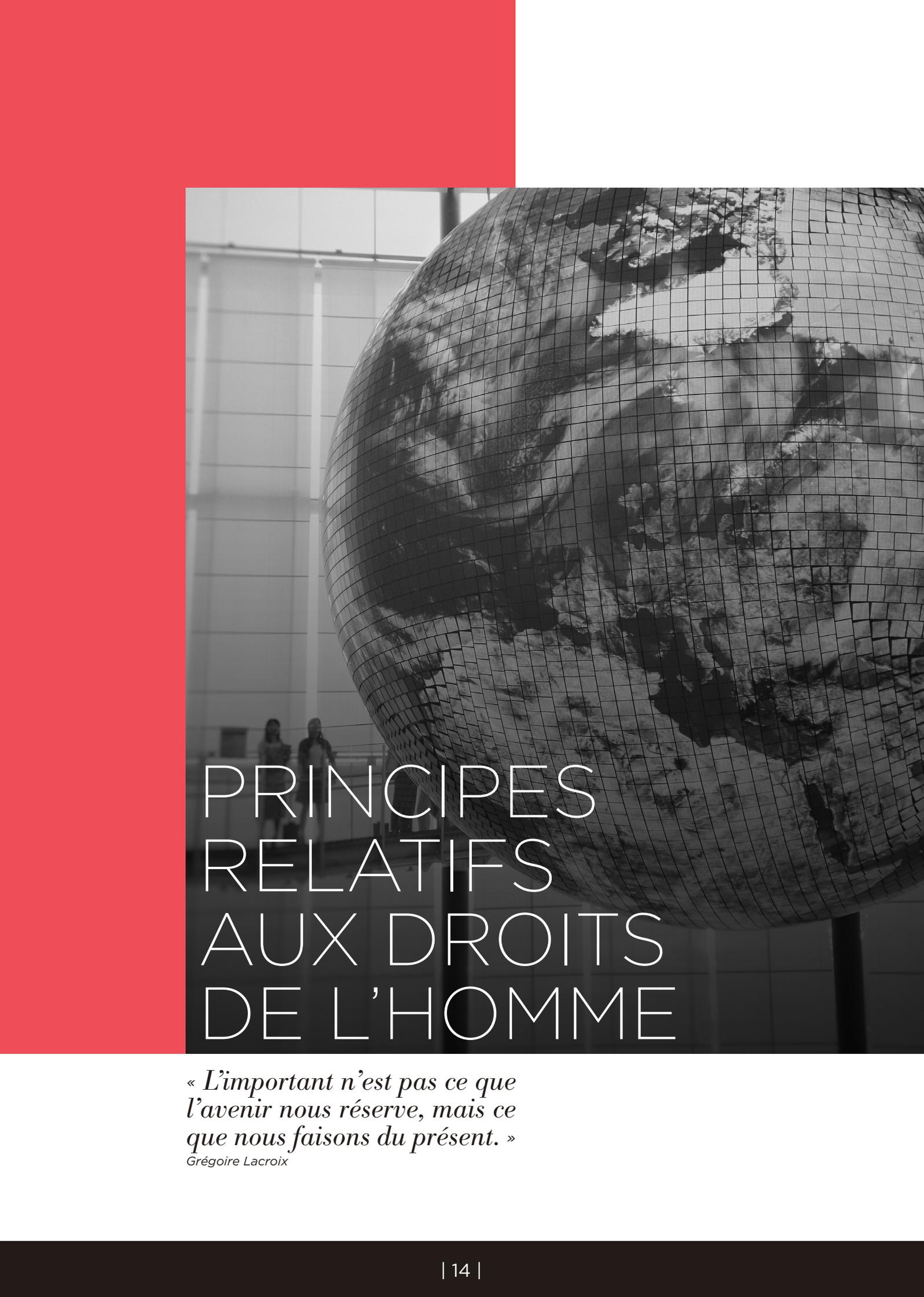
Redistribution d'excédent de stock à des associations



Respect et protection de l'environnement



Des pratiques commerciales basées sur l'éthique et le maintien d'une relation équilibrée



PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

*« L'important n'est pas ce que
l'avenir nous réserve, mais ce
que nous faisons du présent. »*

Grégoire Lacroix

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Les droits de l'Homme sont au cœur de la politique développement de FULL ACE.

En effet, nous nous engageons pour le respect de l'Humanité et l'épanouissement de l'ensemble des salariés. Nous avons dès lors mis en place bon nombre d'outils favorisant les deux principes évoqués ci-dessous.

1 FULL ACE s'engage à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence.

2 FULL ACE ne se rendra pas complice de près ou de loin de violations des droits de l'Homme.



CRÉATION ET DIFFUSION DE CHARTES

Nous transmettons plusieurs chartes, créées par nos soins, aux différentes parties prenantes de FULL ACE.

« Le fournisseur doit, pour tous les principes énoncés dans la présente charte, se conformer à la déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies... »

Extrait de notre charte RSE fournisseur.

« Lors du sourcing de nouveaux partenaires, nous vous demandons de mener des recherches suffisamment approfondies pour connaître l'environnement social de ces derniers. Voici les facteurs à prendre en considération : notre société et nos actions doivent aider à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme et à veiller à ne pas se rendre complice de violations de ces droits... »

Extrait de notre charte sourcing produit destinée au service achat.

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

LA « BOÎTE À L'ÊTRE » D'ENTREPRISE

Nous avons mis en place dans notre entreprise une « boîte à l'être » (et non boîte à lettre) permettant à chaque salarié de communiquer, de manière anonyme ou non, auprès de sa hiérarchie sur différents points : problèmes internes, suggestions, faire une demande de formation etc.

La boîte à l'être se trouve dans la salle de déjeuner de l'entreprise. Ainsi chaque salarié peut y avoir accès facilement sans être vu par ses différents collaborateurs.

Nous avons reçu différentes suggestions vous trouverez ci-dessous un exemple :
« *Serait-il possible d'avoir des poubelles de tri pour chaque bureau ?* »



MUR D'EXPRESSION : STOPCOM'NOTES

Un affichage libre est à disposition des salariés dans la salle de repos, cela permet de communiquer à l'ensemble des salariés une information :

- Faire-part naissances, mariages
- Cartes postales
- Tickets de réductions
- ETC.

MAIL « SERVICE QUALITÉ »

Le mail « service qualité » permet à l'ensemble des parties prenantes :

- d'apporter des axes d'améliorations
- de mettre en avant un litige
- de féliciter ou au contraire de mettre un point de vigilance sur l'un de nos fournisseurs
- de communiquer autour d'un sujet et/ou d'une thématique
- de faire une demande globale pour l'entreprise.



PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

LA SÉCURITÉ DE NOS SALARIÉS

La sécurité de nos salariés est l'une de nos priorités, c'est pourquoi nous souhaitons mettre en place des formations et des mises en situation en cas, par exemple, d'incendie. Différents panneaux de plan d'évacuation et de consignes de sécurité sont mis en avant au sein de l'entreprise (*voir exemple ci-dessous*).



PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

FULL ACE NOËL

Dans le but d'améliorer la cohésion d'équipe nous organisons chaque année le NOËL des collaborateurs FULL ACE. Au programme ? Distribution de cadeaux, apéritif dinatoire et les vœux du président.

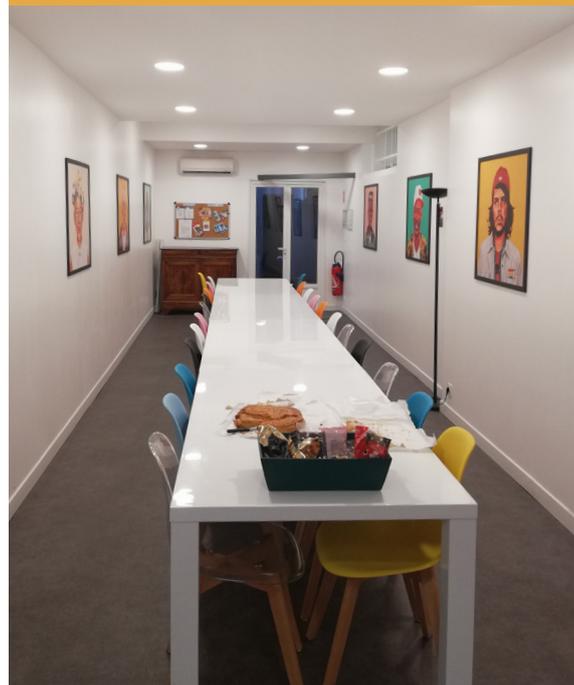


KING FULL ACE

Pour célébrer l'épiphanie, la direction achète des galettes des rois pour les salariés de l'entreprise. Au programme ? Débat frangipane vs galette briochée, élection du roi et de la reine et les gagnants fournissent les prochaines galettes !

LES PETITS DEJ'

Les petits dej' sont organisés une fois tous les deux mois. L'objectif est de se réunir autour de pâtisseries et d'une boisson chaude dans la salle de repos. Durant ce petit déjeuner un salarié raconte son métier, son quotidien et les difficultés qu'il peut rencontrer. L'objectif est de permettre à l'ensemble des collaborateurs de comprendre mieux ce que fait son voisin et ainsi d'être plus indulgent en cas de demandes.



PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

NOUVEAUTÉS 2017 - 2018

DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR NOS SALARIÉS

En cette nouvelle année 2018, nous proposons à nos salariés des prix compétitif pour aller au ZOO de PESSAC à Bordeaux.

Nous proposons également à nos salariés d'obtenir des parfums à des prix défiant toute concurrence, via l'un de nos partenaires.

Nous permettons à nos salariés d'obtenir des prix attractifs de gâteaux « Bijoux » lors d'achats groupés.



L'AMÉLIORATION DU CONFORT DE NOS COLLABORATEURS

Afin d'améliorer les conditions de travail nous avons proposé à l'ensemble des salariés FULL ACE des repose-pieds pour avoir une meilleure tenue et plus de confort au travail.

Enfin nos locaux ont été décorés pour proposer à nos collaborateurs de travailler dans des conditions encore plus agréables.





PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

« Le seul droit absolument indispensable, c'est le droit du travail, soit le droit social au sens général du terme »

Jean CARBONNIER

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

Le respect du droit du travail est au cœur de notre stratégie d'entreprise.

Nous avons le souhait de respecter et d'appliquer l'ensemble des normes juridiques qui régissent les relations entre un employeur et un employé.

Ce projet est une lutte constante pour permettre l'égalité, le bien-être et l'intégrité des salariés FULL ACE.

Notre politique sur ce principe se décline sur plusieurs points que nous vous invitons à découvrir à la suite de cette page.

- 3** FULL ACE s'engage à respecter la liberté d'association et reconnaît le droit de négociation collective.
- 4** FULL ACE contribue à l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
- 5** FULL ACE collabore à l'abolition effective du travail des enfants.
- 6** FULL ACE soutient l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

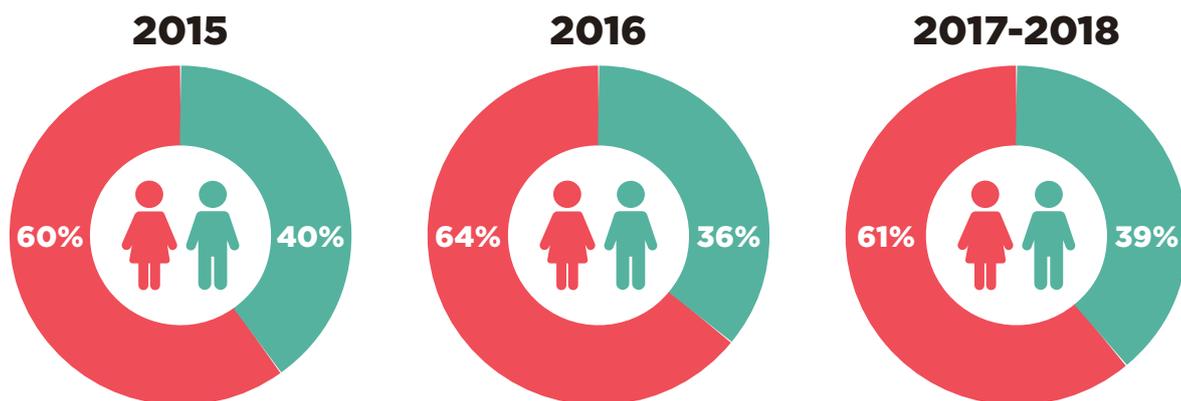
FULL ACE s'engage à respecter le principe de non-discrimination dans sa gestion des ressources humaines, c'est-à-dire lors de ses recrutements, formations ou encore promotions, et ce tant sur la parité homme/femme que sur l'âge de ses employés.

Dans n'importe quel cas les compétences, le savoir être et la conviction de bonne insertion dans notre entreprise sont les facteurs primordiaux dans l'étude d'un recrutement. C'est pourquoi nous pouvons voir une différence dans la parité homme/femme depuis 2015. Néanmoins cet écart tend à se réduire.



FOCUS

En 2017, les hommes sont un peu plus présents qu'en 2016, pour atteindre 39% de part de salariés au sein de FULL ACE.



PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

NON DISCRIMINATION

Afin de respecter au mieux la non discrimination à l'embauche, FULL ACE a mis en place différents tests permettant de faire un recrutement sur une base de résultats obtenus :

- Un test de logique commun à n'importe quel poste.
- Des tests propres au poste à pourvoir.



Au delà des qualifications demandées et attendues pour le poste à pourvoir, les tests nous permettent de départager les candidats restants.

En effet, dans le cas où des profils similaires conviendraient parfaitement au poste à pourvoir, ce levier nous permet de faire un choix en toute objectivité.

TRAVAIL DE PERSONNES HANDICAPÉES

Nous passons par l'ESAT - Établissement et Services d'Aide par le Travail - pour le recrutement de personnes handicapées.

Nous passons en moyenne plus de 3 fois par an par l'ESAT.

Cette action nous permet de faire travailler des personnes handicapées qui nous donnent mains fortes lors de période de rush ou lors d'un projet qui demande plus de temps.

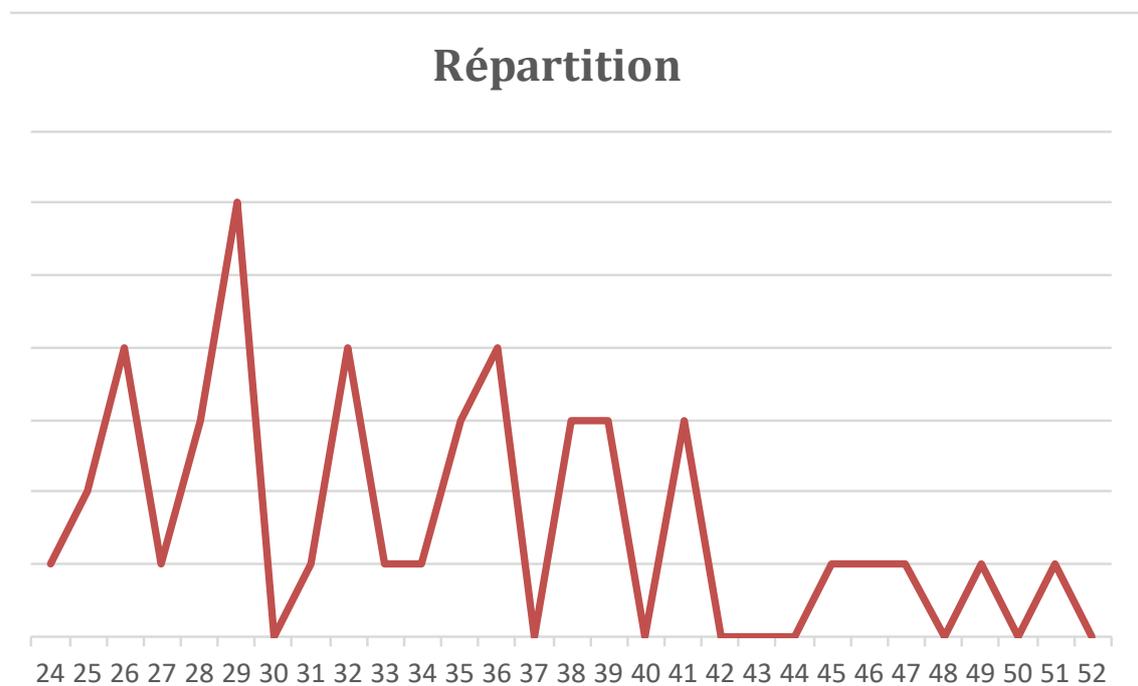


PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

35ans

EST LA MOYENNE D'AGE DES SALAIRES DE L'ENTREPRISE



Dans un souci de confidentialité, nous ne pouvons pas vous communiquer nos grilles salariales.

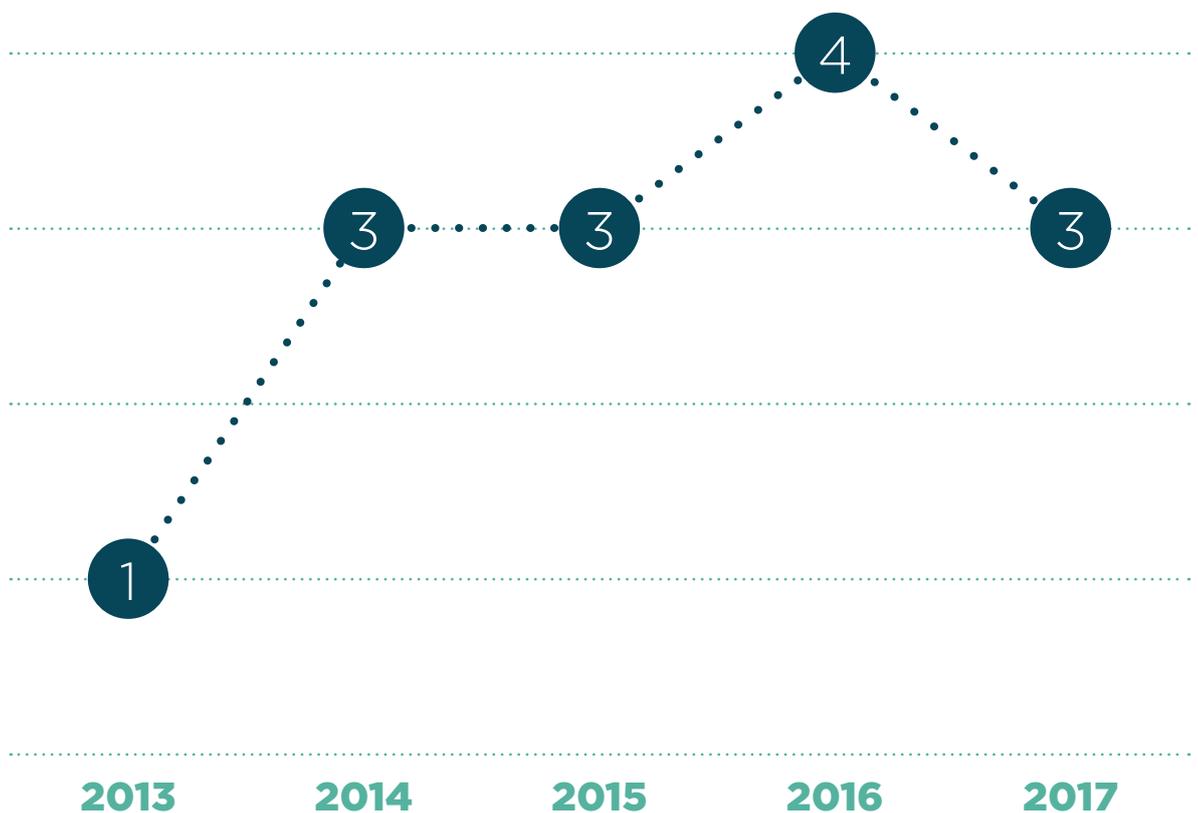
PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Au-delà de faire évoluer nos salariés, l'équipe FULL ACE prend à cœur de former au monde du travail les nouvelles générations d'étudiants, mais aussi des personnes en reconversion professionnelle.



EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES



PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un nouveau moyen d'accès à la formation a été mis en place par le biais du compte Personnel de Formation (CPF), qui remplace le droit individuel à la formation (DIF).

Ce compte personnel alimenté en heures de formation, est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie professionnelle, pour suivre une formation qualifiante. Depuis le 1^{er} janvier 2015, FULL ACE communique à l'ensemble de ses collaborateurs le nombre d'heures disponibles au titre du DIF. Pour ce faire nous leurs remettons une attestation.

L'IMPORTANCE DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES POUR FULL ACE

Faciliter l'ajustement des besoins et ressources de l'entreprise.

Echanger et utiliser cet outil comme un instrument favorisant le dialogue social.

S'adapter aux spécificités de l'entreprise.

Écouter et mettre en cohérence les processus de gestion RH lors de chaque entretien.

Anticiper l'évolution et l'adaptation des compétences aux emplois.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Chez FULL ACE nous mettons un point d'honneur à la qualité de vie au travail. Et pour cause nous avons conscience que les salariés constituent la pierre angulaire de toute entreprise, sans eux rien ne serait possible. Ainsi pour obtenir une ambiance positive et une bonne productivité nous favorisons le bien-être au travail dès l'intégration d'un nouveau salarié en entreprise via différentes actions :

ACCUEILLIR ET FORMER DE NOUVEAUX SALARIÉS

Lors de chaque recrutement, un mail d'information est envoyé à l'ensemble des collaborateurs FULL ACE pour prévenir de l'arrivée d'un nouveau salarié. Dès lors une période d'intégration est prévue (formation, parrainage...) afin de permettre à chaque nouveau salarié de se familiariser avec l'équipe, la politique FULL ACE mais aussi à son poste. Cet accompagnement se fait sous forme de « parrainage » entre le référent et le nouveau FULL ACEUR. A chaque nouvelle entrée, un livret d'accueil est remis au salarié pour qu'il bénéficie d'un support tout au long de son intégration mais aussi pour lui permettre de mieux absorber les différentes informations.

LE DIALOGUE SOCIAL

Nous organisons des réunions avec la direction afin de favoriser les remontées informatives. Des délégués du personnel ont été élus pour 4 ans et sont à l'écoute des salariés si besoin.

L'AGRANDISSEMENT DES LOCAUX

Les locaux ont été rénovés en 2015 afin de permettre aux « FULL ACEURS » de travailler dans de bonnes conditions de travail. Nous mettons à disposition des salariés une salle de repos, de la vaisselle, un frigidaire, des micro-ondes et une terrasse extérieure.

FLUIDIFIER LA COMMUNICATION INTERNE

Les FULL ACEURS prennent en moyenne entre 5 à 20 heures par semaine à lire et rédiger des emails. Afin de limiter les envois internes, nous avons mis en place un panneau d'affichage pour communiquer sur les différentes actualités de FULL ACE. De plus nos bureaux sont en OPEN SPACE ce qui permet une meilleure communication par service.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

PRIVILÉGIER L'AUTONOMIE DES SALARIÉS

La société a fait le choix d'un organigramme horizontal. Et pour cause, l'entreprise considère que favoriser l'autonomie et la prise d'initiative est une des conditions essentielles de réussite à la motivation et la productivité.

La suppression de la hiérarchie intermédiaire permet également une responsabilisation des différents collaborateurs. Afin de favoriser cette démarche des réunions mensuelles par service ont été instaurées. La parole de chacun en est donc valorisée. Enfin, la mise en place d'objectifs hebdomadaires a été privilégiée face à la surveillance des heures de travail.

PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA CARRIÈRE DES SALARIÉS

Tous les ans, l'employeur invite chaque salarié à faire un bilan de l'année écoulée lors d'un entretien individuel. C'est un moment privilégié au cours duquel ils vont aborder ensemble différents sujets :

- les missions confiées et la réalisation des objectifs,
- faire le point sur les forces et les axes d'amélioration,
- aborder les souhaits de formation et d'évolution du salarié,
- renégocier le salaire en fonction des réalisations et objectifs annuels.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE PRÉVENTION

Chaque année le plan de prévention des risques professionnels est mis à jour. Le document unique recouvre l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et favoriser le bien-être des employés.

Plusieurs études démontrent l'impact positif du bien-être des salariés sur la productivité. FULL ACE compte poursuivre sa démarche sur 3 points :

- Développer l'engagement des salariés.
- Favoriser les ondes positives et le bonheur au travail.
- Prendre en considération la santé des salariés.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

PROCÉDURES

Nous avons entrepris la rédaction de plusieurs procédures visant à...

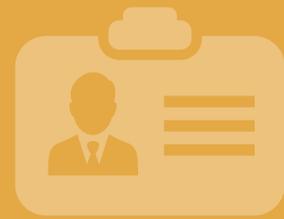
- Fluidifier la mise en application de différentes tâches.
- Renforcer la crédibilité de l'entreprise auprès des salariés, partenaires et clients.
- Permettre aux salariés de mettre en place plus facilement les procédures via les différents « modes d'emploi » pour éviter les erreurs et les conflits.

AU NIVEAU DES RESSOURCES HUMAINES

Nous avons défini les formalités à adopter en cas d'absence, de congés payés ou encore en cas d'heures supplémentaires.

AU NIVEAU DE LA QUALITÉ

Une boîte à « l'être » est mise en place depuis plus d'un an sous forme d'email pour faire remonter des informations, idées ou remarques. Nous disposons également d'une boîte à « l'être ».



Un trombinoscope en ligne a été mis en place avec l'ensemble des collaborateurs FULL ACE et nos partenaires.



Dans l'optique d'uniformiser nos documents une charte graphique a été mise en place

L'ensemble des services réalisent leurs modes d'emplois pour permettre d'avoir des documents officiels permettant à chaque nouvel arrivant de s'y référer.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

METHODE DES 5S

Depuis 2015 nous avons mis en place la méthode des 5S, une application d'origine japonaise créée pour la production des usines TOYOTA.

La méthode des 5S est une technique de management qui rentre dans une démarche qualité. C'est une application qui vise l'amélioration continue de l'entreprise et qui ne nécessite pas d'investissement financier important. En somme toutes les entreprises peuvent mettre cette méthode en place.

QUE PERMET-ELLE ?

Optimiser en permanence les conditions de travail en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

Améliorer la productivité d'une entreprise en apportant chaque jour des petits changements bénéfiques à l'entreprise.



Cette méthode, mise en place depuis 2015, est depuis adoptée par l'ensemble des collaborateurs FULL ACE.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

METHODE DES 5S

Application 5S

1 SE DEBARRASSER

Archivage des fichiers non utilisés depuis plus d'un mois.

Tout ce qui ne sert pas - Recyclage.

2 RANGER

Arranger de façon intelligente le poste de travail.

Rendre évident le placement des objets (fréquence d'utilisation...).

3 NETTOYER

Remettre systématiquement en état le poste de travail.

Nettoyer son espace de travail chaque soir.

4 ORDONNER

Faire des communiqués réguliers sur la tenue de poste.

Prendre responsable les salariés.

5 ETRE RIGoureux

Veiller à l'application et à l'implication des salariés.

Mettre en place une politique interne.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

INTERVENTION – GLOBAL COMPACT

Pour mieux comprendre les enjeux d'un engagement RSE, nous aurons la chance d'accueillir des représentants du GLOBAL COMPACT sur une journée en fin d'année 2018.

L'objectif de cette journée est d'échanger autour de notre engagement RSE, et de mettre en avant les axes d'améliorations envisageables pour notre entreprise.

L'ensemble des salariés FULL ACE est convié à assister à cette présentation.



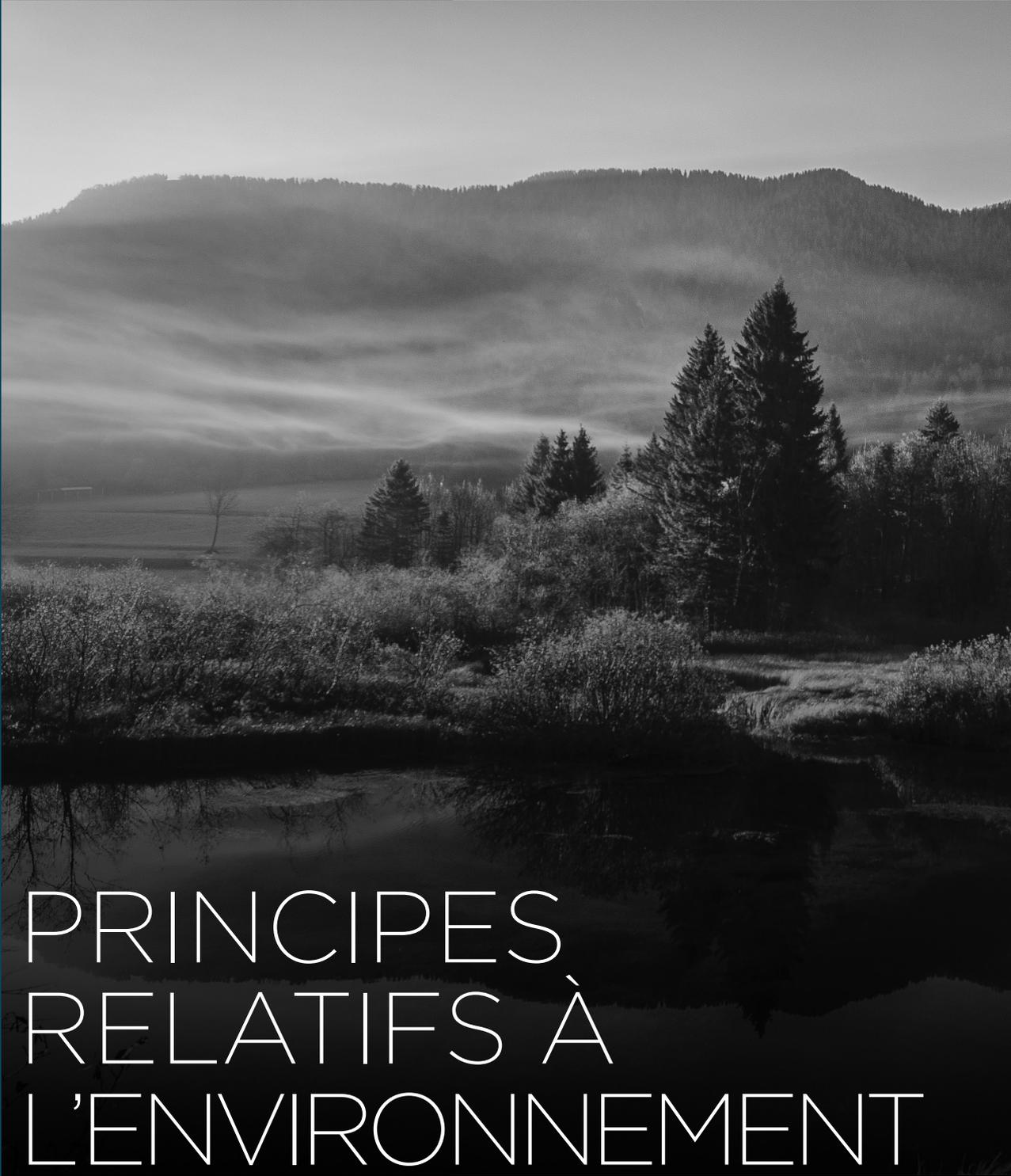
PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL



OBJECTIF 2018

Etant convaincu que les principes relatifs aux droits du travail restent encore aujourd'hui un beau combat à mener nous avons d'autres projets en perspective :

- Favoriser la communication interne via différents projets.
- Améliorer la sécurité au travail via des formations incendies ou de premiers secours.
- Améliorer le confort et le bien-être de nos salariés.
- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des différentes parties prenantes de l'entreprise.
- Faire une enquête de satisfaction.



PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

« La première règle de l'écologie, c'est que les éléments sont tous liés les uns aux autres. »

Barry COMMONER

PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

- 7 FULL ACE suit une approche de précaution relative aux défis environnementaux.
- 8 FULL ACE prend des initiatives visant à encourager une plus grande responsabilité environnementale.
- 9 FULL ACE encourage le développement et la diffusion de technologies écologiques.

OBJECTIF 2018

FULL ACE s'engage au quotidien dans une démarche de protection de l'environnement à travers des gestes écoresponsables simples et efficaces :

LIMITER LES IMPRESSIONS INUTILES

En partie via l'envoi d'email et l'intégration dans toutes les signatures d'email de la mention « pensez environnement » :



Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire



RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION EN PAPIER

Tous les postes informatiques sont paramétrés de telle sorte que, par défaut, les impressions se fassent en recto/verso et en noir et blanc.

PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

RECYCLAGE DE CAPSULES

L'ensemble des capsules de café sont rassemblées, une fois utilisées, pour être déposées à un point de collecte situé à 2Km de l'entreprise. Ainsi les capsules ont une seconde vie.



PRATIQUE DU TRI SÉLECTIF

Nous pratiquons le tri sélectif des déchets engendrés par les déjeuners pris en entreprise. Notre souhait est de sensibiliser nos salariés à une démarche écoresponsable dans le traitement des déchets. Afin de conforter notre projet plusieurs affichages, sur les poubelles et le tableau d'affichage, sont mis en place pour permettre le respect du tri sélectif.

PARTENARIAT AVEC FIDUCIAL

Les consommables (fournitures de bureau et produits d'entretien) que nous commandons sont, dans la mesure du possible, des produits « verts » grâce à notre fournisseur FIDUCIAL, également adhérent au Global Compact. De plus, nous avons mis en place un point de collecte de piles usagées dans l'entreprise. Cette boîte de recyclage est remise au livreur afin que les piles soient recyclées par un organisme agréé.



RECYCLAGE DES CATALOGUES

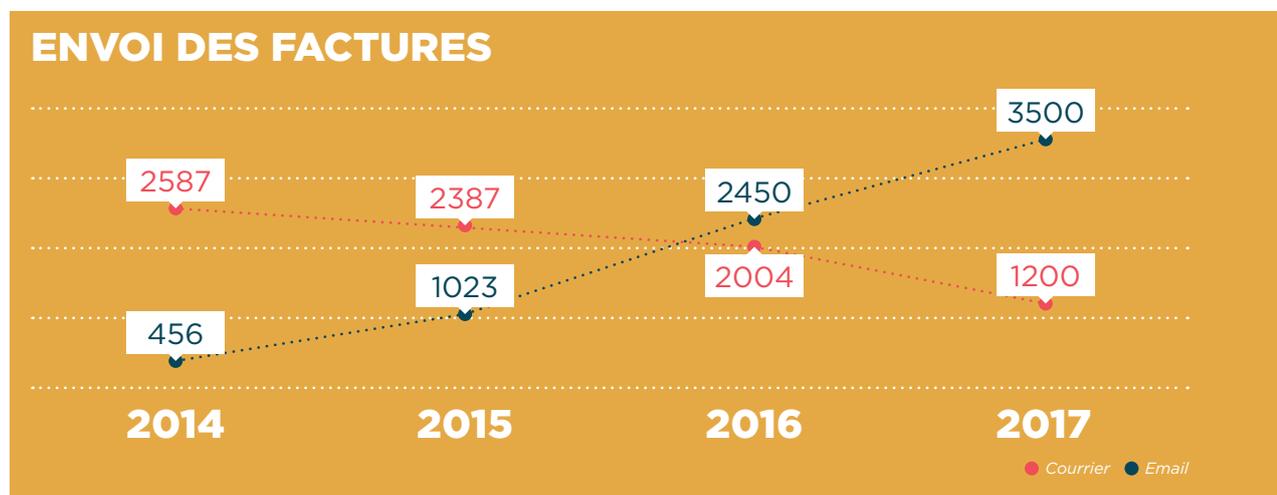
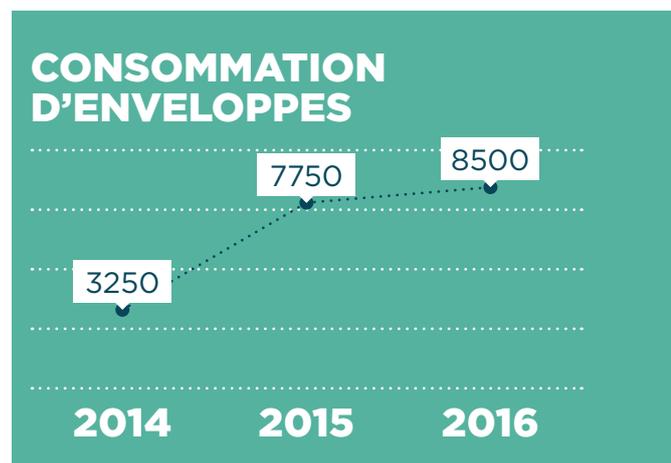
Notre activité implique une utilisation importante de catalogue. En 2016 nous avons eu un surplus de catalogues datant de 2015 que nous avons recyclés via notre partenaire « L'imprimerie Laplante » agréée PEFC. Ainsi plus de 800Kg de papiers est recyclé en 2016.



PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

CONSOMMATION DE PAPIER

Voici la consommation d'enveloppes de 2014 à 2016. La consommation d'enveloppes n'a cessé d'augmenter due à une forte augmentation de notre activité. Pour palier cette différence qui apparaît d'année en année, nous privilégions, lors de nos achats, des enveloppes recyclés.



Voici le détail d'envoi de factures par courrier et email de 2014 à 2016. Le nombre d'envoi de factures a augmenté durant ces trois années. Nous privilégions l'envoi des factures via email. En 2014 seulement 15% de nos envois de factures étaient par email pour atteindre 74% en 2017.

Lors de la réalisation de notre nouveau logiciel interne des mails automatiques envoient les factures. Voici un extrait de l'email :
« Dans le cadre de notre démarche environnementale & RSE, nous vous informons que nous n'envoyons plus d'exemplaire papier, merci pour votre compréhension. »

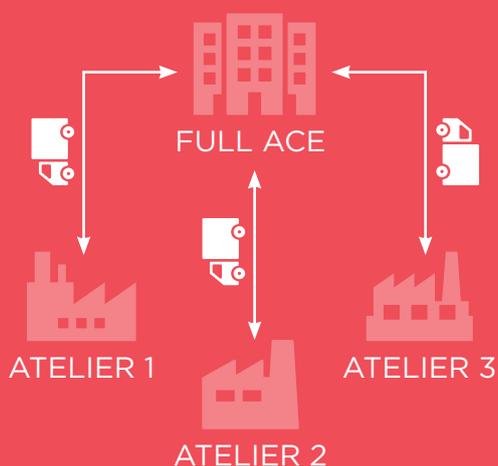
PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

UNE PROCEDURE NAVETTE

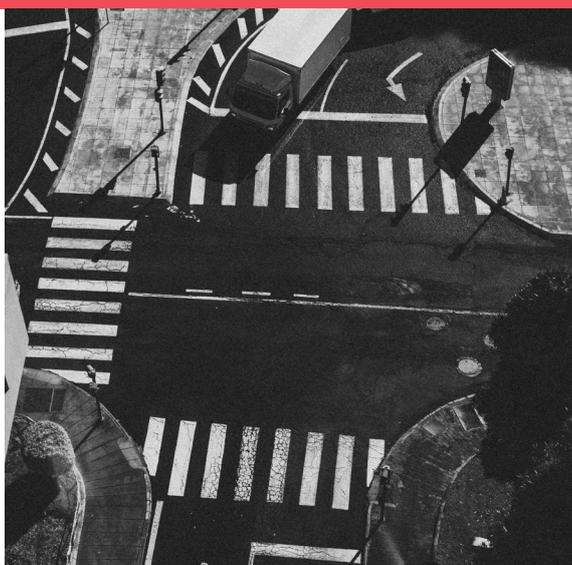
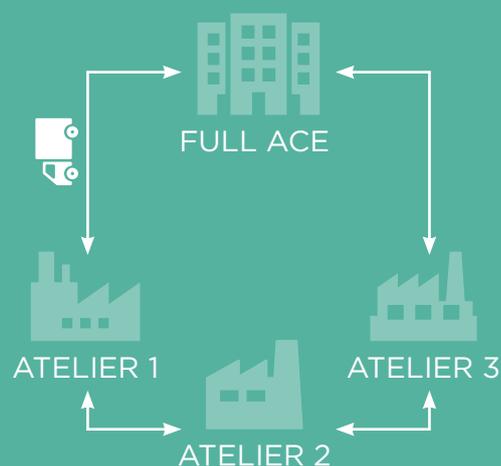
Avant la mise en place de cette procédure nous passions par plusieurs transporteurs indépendants pour dispatcher nos marchandises et ressources entre nos différents locaux.

Depuis plus de 2 ans, nous utilisons notre véhicule utilitaire sous forme de « Milkrun » (une tournée en une seule boucle) une fois par semaine.

AVANT



MAINTENANT

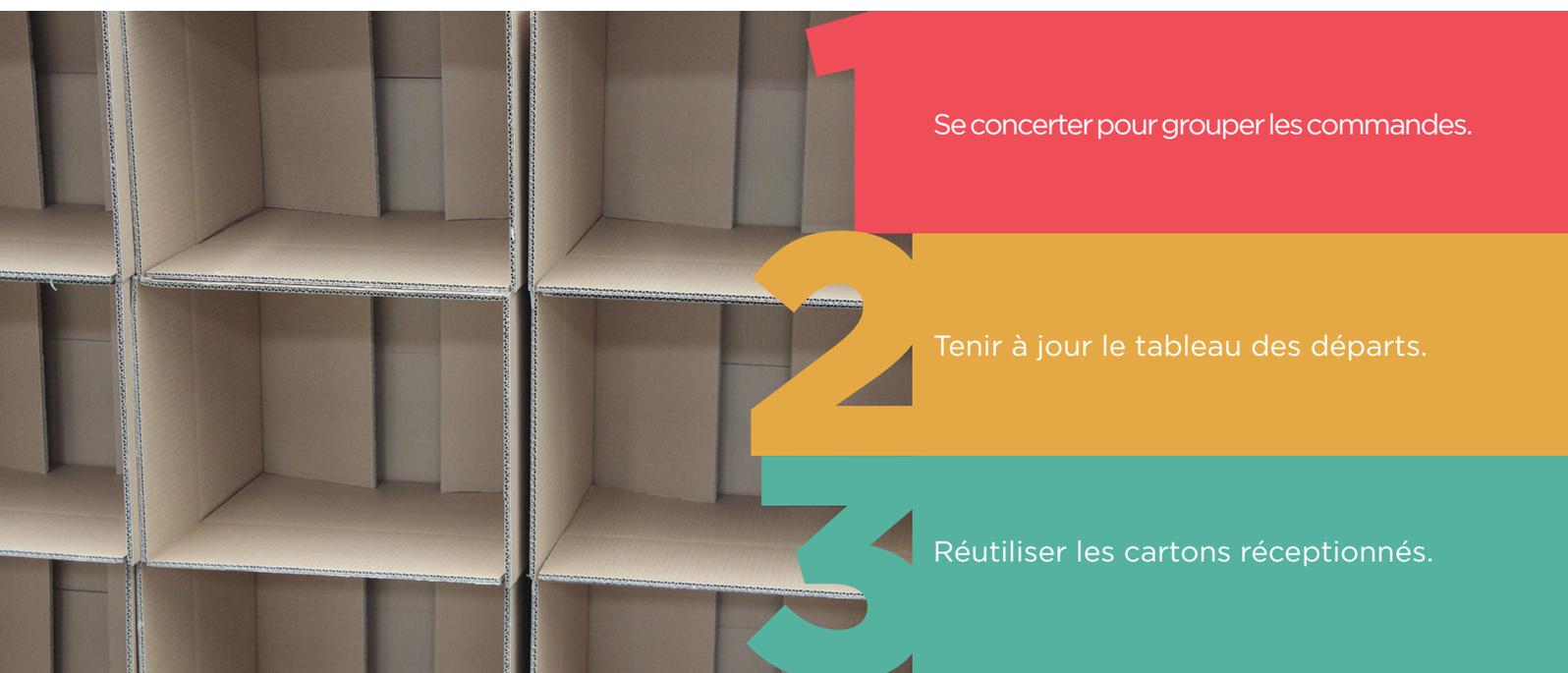


La procédure navette a permis à FULL ACE de diminuer ses coûts de transport en créant un emploi dédié mais aussi de renforcer son empreinte verte.

PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

RATIONALISATION DES COMMANDES

Depuis plus de 2 ans, suite à la mise en place de la procédure navette, une note de service est transmise en interne permettant de rationaliser les commandes et les expéditions associées. C'est pourquoi il est demandé à chacun de :



1 Se concerter pour grouper les commandes.

2 Tenir à jour le tableau des départs.

3 Réutiliser les cartons réceptionnés.

« Lors de vos besoins de départs de marchandises vers la plateforme logistique et/ou atelier de marquage, nous vous demandons de bien vouloir tenir à jour le tableau dédié se situant sur le serveur. Chacun remplira celui-ci en indiquant la date de départ, le volume et le lieu de destination souhaité. L'objectif visé étant de réduire le nombre de transport en groupant les départs et donc de limiter notre impact environnemental (réduction de l'émission de gaz à effet de serre) ».

Extrait de notre procédure logistique

Full Ace a réalisé 83% d'économie entre la situation où nous utilisons les coursiers et la situation actuelle où nous utilisons la navette.

PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

PRODUITS VERTS

Nous proposons une gamme de produits issue de l'écologie, du recyclage ou de l'énergie solaire. Cela va d'un sac à dos isotherme au chargeur solaire de téléphone portable en passant par des produits textile BIO sans oublier l'utilisation de matières déjà recyclées ou totalement recyclables.

Nous essayons chaque jour de trouver de nouveaux produits à mettre en avant, issu du respect de l'environnement. Le dernier produit conçu est une clé USB, personnalisable, totalement fabriquée en PLA.



PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

LES LABELS

Nous travaillons au quotidien avec un grand nombre de fournisseurs. Sélectionner le bon fournisseur est toujours un enjeu difficile à gérer puisque nous ne pouvons pas tout contrôler. C'est pourquoi nous nous tournons et mettons en avant des fournisseurs bénéficiant de labels prônant les mêmes valeurs que les nôtres. L'objectif est de privilégier des fournisseurs responsables.

Les labels constituent un véritable atout dans notre sélection. Et pour cause cela nous permet de définir les engagements d'un fournisseur à travers le label attribué et nous permet de contrôler d'autres éléments importants lors de notre sélection (environnement, pratiques, éthique, engagement associatif etc.).



PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

EAU

FULL ACE en tant que centrale d'achats ne produit pas de biens et de marchandise. Nous proposons des services. De ce fait et afin d'être en accord avec nos engagements plusieurs mesures sont mises en places.

SENSIBILISATION DES SALARIÉS

Plusieurs moyens sont mis en place pour sensibiliser l'ensemble des salariés autour de l'économie d'eau :

- Des notes sont affichées à coté de l'ensemble des points d'eau de l'entreprise (évier, robinet...) indiquant de faire attention à sa consommation d'eau.
- Une procédure interne donnée à l'ensemble des collaborateurs FULL ACE mettant en avant l'engagement de l'entreprise sur un plan RSE.
- Toujours dans une optique de réduction de la consommation d'eau, nous mettons à disposition de nos salariés un gel désinfectant des mains. Cela nous a permis de diminuer en partie la consommation d'eau dans l'entreprise.
- Intervention du GLOBAL COMPACT France, mouvement créée par l'ONU, au sein de notre entreprise. L'objectif de cette intervention est de sensibiliser les salariés sur différents points : écologie, droits de l'Homme, lutte contre la corruption & le droit du travail.
- Envoi d'une Newsletter interne (par email) mettant en avant l'actualité de l'entreprise, une partie est dédiée à la RSE afin d'informer & de sensibiliser les salariés sur un sujet donné.

POLITIQUE D'ACHATS & PARTENARIATS

Nous avons pour volonté de nous entourer de prestataires bénéficiant d'un engagement important sur le plan RSE. De ce fait nous réalisons des tests et/ou des audits auprès de nos partenaires afin de définir leurs niveaux d'engagement RSE. Nous étudions également la consommation d'eau de nos partenaires.

A titre d'exemple, l'un de nos marqueurs utilise des eaux usées dans le nettoyage de ses cadres de marquages. Cette même eau est ensuite traitée pour enlever les produits toxiques qu'elle contient (peinture, désinfectant, encre, etc.).

PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

ENERGIE

FULL ACE en tant que centrale d'achats ne produit pas de biens et de marchandise. Nous proposons des services. De ce fait et afin d'être en accord avec nos engagements plusieurs mesures sont mises en places.

SENSIBILISATION DES SALARIÉS

Plusieurs moyens sont mis en place pour sensibiliser l'ensemble des salariés autour de l'économie d'énergie :

- Des notes sont affichées sur différents points de l'entreprise pour favoriser les gestes importants du quotidien pour réduire la consommation en énergie de la société FULL ACE (Exemple : éteindre les ordinateurs et lumières chaque soir, ne pas sur-consommer en chauffage (20 à 21 degrés dans les bureaux, etc.).
- Une procédure interne donnée à l'ensemble des collaborateurs FULL ACE mettant en avant l'engagement de l'entreprise sur un plan RSE et sur sa politique de consommation en énergie.

- Intervention du GLOBAL COMPACT France, mouvement créée par l'ONU, au sein de notre entreprise. L'objectif de cette intervention est de sensibiliser les salariés sur différents points : écologie, droits de l'Homme, lutte contre la corruption & le droit du travail.
- Envoi d'une Newsletter interne (par email) mettant en avant l'actualité de l'entreprise, une partie est dédiée à la RSE afin d'informer & de sensibiliser les salariés sur un sujet donné.

POLITIQUE D'ACHATS & PARTENARIATS

Nous avons pour volonté de nous entourer de prestataires bénéficiant d'un engagement important sur le plan RSE. De ce fait nous réalisons des tests et/ou des audits auprès de nos partenaires afin de définir leurs niveaux d'engagement RSE. Nous étudions également la consommation d'énergie de nos partenaires.



PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

NOUVEAUTÉS 2017 - 2018 CONSOMMONS BIO !

Nous sommes en train d'étudier la possibilité de proposer plusieurs références de produits alimentaires BIO à des prix attractifs pour l'ensemble de nos salariés.

Nous sommes actuellement en liaison avec une jeune entreprise bordelaise qui pourra nous garantir des prix attractifs sur différents produits BIO : pâtes, vins, gâteaux, boissons, pâte à tartiner, riz, légumes, repas prêt à manger etc.

Au-delà de bénéficier des tarifs avantageux, cela permet à FULL ACE de développer les entreprises locales et ainsi favoriser les circuits courts.



MISE EN PLACE DE PARTENARIATS AVEC DES ENTREPRISES LOCALE

Pour limiter le transport de marchandises, dans la limites de nos possibilités actuelles.

Nous travaillons principalement avec deux ateliers de marquages situés dans la région bordelaises. Cela nous permet de réduire le transport de marchandise et ainsi diminuer nos émissions de CO2.

NOUS PRIVILÉGIONS L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN OU DES TRANSPORTS VERTS

En effet, afin de permettre à nos salariés de se déplacer librement via les transports en commun FULL ACE s'est implanté à MERIGNAC proche du TRAMWAY & des lignes de BUS qui desservent Bordeaux et sa périphérie.

De plus, Bordeaux à un parc de pistes cyclables étendu sur l'ensemble de la ville, c'est pourquoi nous permettons à nos salariés de pouvoir garer leurs vélos.

PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF 2018

Pour 2018 nous souhaitons nous améliorer sur plusieurs points :

- Trouver une association ou un fournisseur défendant la reforestation.
- Remplacer les distributeurs de papier, aux toilettes, par des « sèches-mains » électriques.
- Augmenter notre gamme de produits issus du développement durable.
- Quantifier nos résultats et nos projets de manière plus détaillée.
- Demander une attestation à jour par fournisseur.





PRINCIPES
RELATIFS
À LA LUTTE
CONTRE
LA CORRUPTION

*« Un avenir, cela se façonne,
un avenir cela se veut. »*

Raymond BARRE

PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10

FULL ACE intègre dans sa politique une lutte contre la corruption sous toutes ses formes, notamment l'extorsion et les pots-de-vin.

DEONTOLOGIE

Dans le cadre de sa démarche éthique et conformité, FULL ACE met en place différentes chartes éthiques s'adressant à différentes parties prenantes de l'entreprise. Les quelques principes fondamentaux énoncés par ces chartes sont :

- Le respect des lois et des règlements.
- Le respect des personnes (sécurité et santé au travail, prévention des actions discriminatoires, respect des tiers).
- Le respect de l'environnement.
- Le respect des règles concernant le délit d'initié.
- La prévention des conflits d'intérêts (liens avec un concurrent, client, fournisseur, respect des règles concernant la corruption).
- La protection des activités de Foncière des Régions (protection de l'information, des biens et des ressources).
- La transparence et l'intégrité de l'information.

« La loyauté est pour nous un principe incontournable qui permet d'instaurer et de maintenir des relations de confiance durables. Chacun de nos fournisseurs conduit ses activités conformément aux principes d'honnêteté et d'équité. La négociation et l'exécution des contrats ne doivent pas donner lieu à des comportements ou faits pouvant être qualifiés de corruption active ou passive, ou de complicité de trafic d'influence ou de favoritisme [...] Il est interdit de proposer ou d'offrir tout cadeau, invitation, acte de complaisance, faveur ou tout autre avantage, pécuniaire ou autre, à un collaborateur ou ses proches, susceptible de corrompre, d'influencer ou d'entraver l'intégrité, l'indépendance de jugement ou l'objectivité dudit collaborateur dans nos relations. »

Extrait de notre charte éthique fournisseur

PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

CHARTRE DE CONFIDENTIALITÉ

Dès lors nous signons et faisons signer une charte de confidentialité à nos partenaires. L'objectif ici est de créer une relation de confiance entre les deux interlocuteurs.

PARTENARIAT

Nous mettons en place des partenariats afin de stabiliser nos relations avec des prestataires sélectionnés au préalable. Les partenariats varient sur leurs durées & conditions mentionnées.

INTERVENTION DU GLOBAL COMPACT

Le Global compact France sera présent dans nos locaux durant l'année 2018 afin de sensibiliser et de débattre avec nos différentes parties prenantes autour de nos engagements RSE. Le thème de la lutte contre la corruption sera l'un des sujets évoqués.



PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Nous réalisons des visites régulières auprès des parties prenantes de FULL ACE pour suivre le respect des différentes règles inscrites dans les contrats.

OBJECTIF 2018

Rechercher et mettre en application des mesures concrètes contre la corruption en :

- Participant notamment aux rencontres et conférences organisées par le réseau Français du Global Compact.
- Mettant en place une formation spécifique « lutte contre la corruption » sur les fonctions sensibles.
- Trouvant des axes d'amélioration à la lutte contre la corruption.



REMERCIEMENTS

Nous arrivons au terme de notre COP 2018 et nous remercions l'ensemble des salariés FULL ACE qui s'engagent au quotidien à respecter et défendre l'ensemble des principes liés au GLOBAL COMPACT.

Nous tenons également à remercier toutes les parties prenantes liées à FULL ACE. Ainsi nous remercions nos fournisseurs qui s'engagent à nous proposer des produits issus du respect de l'environnement, nos partenaires qui au quotidien appliquent les 10 principes du GLOBAL COMPACT ou encore nos clients qui nous font confiance depuis maintenant plus de 20 ans.

Nous remercions également le GLOBAL COMPACT France sans qui ces 10 principes n'auraient pas l'importance qu'ils ont aujourd'hui.

A 2018 et ses projets.

Continuons ce combat pour défendre ces 10 principes essentiels et capitaux au bon savoir vivre ensemble.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint Exupéry



FULL ACE 



Network France

SAS FULL ACE

SIÈGE ADMINISTRATIF

16 rue Chanzy - 33700 Mérignac

Tél : 05 56 15 77 00

contact@fullace.fr

SHOWROOM

6 rue Notre Dame de Nazareth - 75003 PARIS

FULL LOGISTIQUE

106 avenue de Noes - 33 600 Pessac

www.fullace.fr
